

**TOUS
SECTEURS**

VAE



MFR DE CHARENTE

Des professionnels vous accompagnent dans votre démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : **faire reconnaître officiellement vos compétences acquises tout au long de votre vie.**

Les MFR de Charente sont engagées dans une démarche qualité qui comprend l'examen de toute l'organisation de la formation depuis la gouvernance associative jusqu'aux activités de formation.

 formation-mfr-adulte.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
**Formation par alternance
CHARENTE**

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Formation pour Adultes

LE DISPOSITIF

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet, à toute personne engagée dans la vie active, d'obtenir une certification professionnelle par la validation de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle.

La VAE permet d'obtenir :

- un diplôme ou titre professionnel national délivré par l'État ;
- un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur ;
- un titre délivré par un organisme de formation ou une chambre consulaire ;
- un certificat de qualification professionnelle créé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) d'une branche professionnelle.

Ces certifications doivent être inscrites au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La VAE : faites reconnaître votre expérience

Grâce au dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience, obtenez une certification officielle reconnue.

PUBLIC CONCERNÉ , CONDITIONS D'ACCÈS

Toute personne, sans condition d'âge, ayant une expérience professionnelle, d'au moins une année à temps complet (ou 1607 heures), peut faire reconnaître ses compétences professionnelles par l'obtention d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat de qualification.

**Condition d'accès : avoir obtenu la recevabilité du
Ministère de référence**



Chaque MFR dispose d'un référent handicap, nous consulter pour adapter votre parcours

**IL Y A FORCÉMENT UNE
MFR PRÈS DE CHEZ VOUS**

VAE

MFR SUD CHARENTE

Puypéroux
16190 MONTMOREAU
Tel : **05 45 64 02 83**
mfr.sud-charente@mfr.asso.fr
SIRET : 781 181 292 000 25
N° Activité : 54 1600 184 16

MFR JARNAC

12 rue Ernest Merlin
16200 JARNAC
Tel : **05 45 35 37 64**
mfr.jarnac@mfr.asso.fr
SIRET : 337 780 639 00023
N° Activité : 54 16 00187 16

MFR LA PERUSE

5 Rte de Loubert – La Péruse
16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE
Tel : **05 45 71 11 83**
mfr.la-peruse@mfr.asso.fr
SIRET : 781 231 527 00016
N° Activité : 75 1601 058 16

MFR SAINT PROJET

Rue de la Bellonne – St Projet
16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANG.
Tel : **05 45 62 00 33**
mfr.st-projet@mfr.asso.fr
SIRET : 781 256 748 00026
N° Activité : 75 1601 067 16



Sous réserve de modification en cours d'année
V210621



L'ACCOMPAGNEMENT DES MFR

Toute personne s'engageant dans une démarche VAE a la liberté de choisir l'organisme qui peut l'accompagner dans cette démarche.

L'accompagnement VAE des MFR de la Charente se déroule :

- majoritairement en entretien individuel
- sur un rythme défini entre l'accompagné et l'accompagnateur en fonction de leurs disponibilités respectives
- sur une durée déterminée au démarrage de l'accompagnement dans un maximum de 24h

Au cours d'un premier entretien individuel de présentation, les MFR de la Charente vous proposent un accompagnement en plusieurs étapes :

PHASE D'ACCOMPAGNEMENT

- Présentation des attendus du dossier de validation et du rôle de chacun
- Décodage du référentiel professionnel visé par la VAE
- Aide au choix des activités et tâches à décrire
- Accompagnement à la rédaction du dossier

PHASE DE PRÉPARATION À L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

- Explicitation des objectifs de l'entretien
- Mise en situation de soutenance

PHASE D'ENTRETIEN POST-JURY

- Interprétation de la décision du jury
- Analyse des préconisations faites par le jury
- Construction d'un plan d'action pour atteindre la totalité de la certification visée

Les MFR de la Charente sont en capacité d'accompagner tout type de certification, quelque soit le niveau visé, le candidat ayant à mettre en relation le contenu de son expérience avec celui du référentiel de la certification engagée.



TARIFS : À PARTIR DE 65 EUROS / HEURE

Financement de l'accompagnement en fonction de la situation administrative du candidat :

- CPF
- Région Nouvelle Aquitaine
- Employeurs
- OPCO
- Pôle Emploi